



POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

No : POL-AJGC-002

Statut : Active

Service émetteur : Affaires juridiques, greffe et communication
Date de création : mars 2025
Date d'approbation par le comité de direction : 16 avril 2025
Date d'approbation par le Conseil : s/o
Date d'approbation par le Comité d'accès à l'information : 16 avril 2025
No. de résolution : s/o
Date d'entrée en vigueur : 16 avril 2025
Date de modification : 15 août 2025
Cote de classification : à venir

1. APPLICATION ET CONSENTEMENT

Cette politique s'applique **spécifiquement** aux renseignements personnels (ci-après : « RP ») que vous fournissez à la Ville ou que celle-ci recueille **via un moyen technologique**, dont son site web. Elle s'ajoute aux règles générales prévues dans la *Directive sur la gouvernance en matière de protection des renseignements personnels*.

Lorsque nous naviguez sur notre site Web ou utilisons un autre moyen technologique mis à votre disposition par la Ville, **vous consentez** à ce que nous utilisions et communiquions les RP recueillis conformément à ce qui suit.

Cette politique ne s'applique pas :

- aux RP transmis au moyen d'un moyen technologique dont les conditions d'utilisation particulières interdisent d'y partager des RP (ex. : le robot conversationnel disponible sur le site web de la Ville);
- aux sites Web exploités par des tiers sur lesquels nous n'avons aucun contrôle. Si vous suivez un lien vers un site tiers (par exemple, pour vous inscrire à un événement organisé par un partenaire tiers de la Ville), la politique de confidentialité de ce site s'appliquera.

Le terme « loi » réfère à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

2. OBJECTIFS DE LA POLITIQUE

La Ville s'engage à protéger la confidentialité et la sécurité de vos RP, conformément à ses obligations en cette matière.

Cette politique décrit la manière dont nous recueillons, utilisons et communiquons vos RP via un moyen technologique. Elle rappelle aussi certains de vos droits.

3. QU'ENTEND-ON PAR « RENSEIGNEMENT PERSONNEL » ?

Sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent, directement ou indirectement, de l'identifier.

4. COMMENT RECUEILLONS-NOUS VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ?

Lorsque vous naviguez sur le site Web de la Ville ou utilisez un moyen technologique mis à votre disposition par celle-ci ou utilisé pour communiquer avec nous, nous recueillons les renseignements que vous nous transmettez et certains RP qui vous concernent.

Nous recueillons ainsi vos RP dans les situations ci-dessous listées, ou dans des situations de nature similaire. Lorsque vous:

- Remplissez un formulaire de demande en ligne, par exemple :
 - Stationnement de nuit
 - Évaluation / autorisation d'abattage d'arbre
 - Affichage électronique
 - Vente de garage
 - Collectes de branches
 - Collectes de rebuts spéciaux
- Faites une demande de permis
- Êtes dans un processus de recrutement avec la Ville
- Communiquez avec nous par téléphone et que nous enregistrons les appels
- Vous naviguez sur notre site web.

5. QUELS RENSEIGNEMENTS RECUEILLONS-NOUS ET POURQUOI ?

Nous recueillons des RP entre autres pour mieux vous servir, vous rendre certains services, répondre à vos questions, traiter vos demandes, ou encore administrer notre site Web.

Nous ne recueillons que les RP dont nous avons besoin pour ces fins et ceux-ci ne sont accessibles qu'aux employés de la Ville qui ont besoin de les consulter dans l'exercice de leurs fonctions.

Le site Internet de la Ville pourrait utiliser des témoins de connexion (« cookies ») pour vous offrir une expérience de navigation plus riche, améliorer ses performances et générer des statistiques d'audience. Il est toujours possible de désactiver ou refuser l'utilisation de ceux-ci, mais il se peut que nous ne puissions continuer à vous rendre le service que vous utilisez ou que cela rende l'outil que vous utilisez moins performant. Nous devons parfois utiliser vos renseignements personnels pour :

- Respecter nos obligations légales
- Prévenir les cybermenaces et les fraudes
- Répondre aux demandes, mandats et ordonnances des tribunaux et autres organismes
- Protéger vos droits et intérêts ainsi que ceux de la Ville
- Collaborer dans le cadre de poursuites judiciaires ou enquêtes

6. À QUI COMMUNIQUONS-NOUS VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS?

Dans certaines circonstances, nous faisons appel à des fournisseurs de service pour nous aider à vous servir. Avant de leur communiquer des RP ou d'y donner accès, nous prenons des mesures contractuelles pour que ceux-ci s'engagent à respecter cette politique et à protéger adéquatement vos renseignements. Ces fournisseurs ne peuvent utiliser vos renseignements que dans le cadre de l'exécution de leur contrat.

Dans d'autres cas, la Ville pourrait avoir à communiquer vos RP à d'autres organismes publics ou encore à des organismes chargés de prévenir le crime, à un tribunal ou à toute personne suivant une ordonnance. Toutes les communications de RP sont faites à des organismes ou personnes à qui la loi permet de le faire et dans les limites qui y sont prévues.

7. OÙ VOS RENSEIGNEMENTS SONT-ILS HÉBERGÉS ?

Nous favorisons un hébergement et un traitement de vos RP au Québec. La loi prévoit cependant que dans certaines circonstances, ils pourraient être hébergés à l'extérieur, mais uniquement dans les limites prévues par cette loi.

8. COMBIEN DE TEMPS SONT CONSERVÉS VOS RENSEIGNEMENTS?

Nous conservons vos RP aussi longtemps que nécessaire aux fins pour lesquelles ils ont été recueillis, pour nous conformer à nos obligations légales, conclure des ententes avec les fournisseurs, le cas échéant, ou jusqu'au délai de conservation exigé par le calendrier de conservation de la Ville adopté conformément à la *Loi sur les archives*.

9. COMMENT PROTÉGEONS-NOUS VOS RENSEIGNEMENTS?

Mesures

Nous avons mis en place des mesures de protection physiques, administratives et techniques pour protéger la confidentialité et la sécurité des RP que nous détenons, notamment pour prévenir les accès non autorisés.

Avertissement

Toutefois, aucune mesure de sécurité n'est absolue ou entièrement garantie. Si vous avez des raisons de croire que votre interaction avec nous n'est plus sécurisée (par exemple, si vous pensez que la sécurité des renseignements que vous nous avez fournis a été compromise), veuillez contacter la Ville immédiatement aux coordonnées indiquées dans la section « *Comment nous contacter?* » de cette politique.

10. QUELS SONT VOS DROITS CONCERNANT VOS RENSEIGNEMENTS?

Accès, suppression et rectification

Vous pouvez demander d'accéder aux RP que nous détenons à votre sujet et, s'il y a lieu, demander des rectifications, selon ce que la loi permet ou exige. Vous pouvez aussi demander la suppression d'un renseignement périmé ou non justifié, ou formuler par écrit des commentaires.

11. COMMENT NOUS CONTACTER ?

Pour toute question ou tout commentaire ou pour exercer un droit au sujet de cette politique ou de la protection de vos RP, veuillez communiquer avec la Responsable de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels aux coordonnées suivantes :

Me Annie Riendeau

Greffière et directrice – Affaires juridiques, greffe et communications

ville@ddo.qc.ca

514-684-1010

Cette personne s'occupe aussi de répondre aux demandes d'accès ou de rectification.

12. TRAITEMENT DES PLAINTES

Une personne concernée par des RP peut se prévaloir du processus de traitement des plaintes relatives à la protection des RP prévu dans la *Directive sur la gouvernance en matière de protection des renseignements personnels*.

13. ENTRÉE EN VIGUEUR ET RÉVISION

La présente politique entre en vigueur le 16 avril 2025 et elle est révisée au besoin, ou au plus tard chaque deux ans suivant son entrée en vigueur.

Avis de modification : Cette politique n'a pas été modifiée depuis son entrée en vigueur.